



Mon fils de 3 ans reversé

Par **FatiH95**, le **07/09/2018 à 19:29**

Bonjour,rrnrJe vous expose mon problème.rnIl y a 1 mois mon fils a été renversé sans faire exprès par une voisine. En effet, cette dernière voulait se garer sur un trottoir en marche arrière. Mon fils lui était de dos, sur le trottoir, avec d'autres enfants, c'était à la sortie de l'école, près d'un parking de notre immeuble.rnrnLa police donc était là, font un écrit, la responsable leur donne les informations nécessaires, il n'y pas eu de constat écrit par les parties.rnrnJe ne veux pas porter plainte, parce que la pauvre ne l'avait pas vu, mais bon/rrnrMais récemment je l'ai au téléphone, elle l'avoue qu'elle n'était pas assurée.rnrnQue dois-je faire ?rrnrMerci pour vos réponses et votre aide.

Par **Visiteur**, le **07/09/2018 à 19:34**

BonjourrrnVotre fils a-t-il été blessé ?rnLe constat a été établi par la police et transmis à l'assurance c?

Par **FatiH95**, le **07/09/2018 à 19:58**

Bonjour pragma,rrnOui, il a eu des points de suture sur le front et agratiné sur la tête et parties du corps.rnAu niveau la transmission, j'ai aucune nouvelle de la police, et lorsque mon mari a été la bas, c'est soit un avocat ou l'assureur qui peuvent obtenir cette déclaration.rnMais le soucis, c'est que quand j'ai appelé l'assurance qui logiquement assurer mon logement, avait résilié le contrat pour manque de papiers, alors que tout avait par courrier il y a 1an, et en aucun cas ils m'ont averti de quoique ce soit. Ils m'ont comme même renseigné et comme

quoi je peux faire les démarches moi même?

Par **chaber**, le **07/09/2018 à 20:01**

bonjourrrn[citation]Votre fils a-t-il été blessé ? [/citation]bonne questionrrn[citation]Le constat a été établi par la police et transmis à l'assurance c?[/citation]A quelle assurance?rrn[citation]Que dois-je faire? [/citation]Avez-vous déclaré l'accident à votre assureur?rnAvez-vous des certificats médicaux?rrn[citation]elle l'avoue qu'elle n'était pas assuré. [/citation]personnellement je ne lui ferais pas de cadeaux pour cette inconscience.

Par **FatiH95**, le **07/09/2018 à 20:07**

Oui j'ai des cerficates et factures

Par **FatiH95**, le **07/09/2018 à 20:17**

"personnellement je ne lui ferais pas de cadeaux pour cette inconscience."rnJe sais que c'est bizarre ce que je vais vous dire mais je n'ose pas, elle me fait de la peine et de plus, elle nous a raconté qu'elle avait perdu sa petite soeur comme ca.rnDonc je ne sais plus quoi faire.rnJe ne veux pas déposer plainte, mais je sais que dans tous les cas elle aura des problèmes par la police pour défaut d'assurance et qu'il y a déjà une procédure ouverte

Par **chaber**, le **07/09/2018 à 20:55**

bonjour,rnrnVous êtes également sans assurance pour défendre les intérêts de votre fils.rnrnIl va vous falloir saisir le fonds de garantie pour obtenir une indemnisation.rnrnJe ne saurais que vous conseiller un avocat spécialisé pour faire toutes les démarches.rnrnDéposez plainte pour vous constituer partie civile afin d'obtenir une condamnation au titre de l'art 700 que devra vous payer cette personne. Cela permettra d'amortir les frais d'avocat.rnrnOu selon, votre situation vous pouvez demander l'aide juridictionnelle

Par **FatiH95**, le **07/09/2018 à 21:15**

Des que j'ai su que je n'étais pas assurée, j'ai fait les démarches pour avoir une assurance habitation. Mais à côté j'ai d'autres assurances qui peuvent peut être faire les démarches: vie privée, rn- l'assurance que je possède possède sur ma carte bancairern- mutuellern- ou à la limite si mon assurance habitation actuelle, peut être faire les démarches?

Par **Visiteur**, le **08/09/2018** à **00:11**

Non pour votre nouvelle assurance, elle a été souscrite après le sinistre.rnVoir pour faire actionner le fonds de garantie, si vous ne voulez pas porter plainte.

Par **chaber**, le **08/09/2018** à **06:31**

bonjourrn[citation] l'assurance que je possède possède sur ma carte bancaire [/citation]relisez les conditions générales mais ne vous faites pas trop d'illusionsrnrn[citation]- mutuelle [/citation]Ce n'est pas son rôle

Par **FatiH95**, le **08/09/2018** à **10:25**

Je vous remercie pour votre aide, je vais appliquer ce que vous m'avez conseillé.rnCordialement,rnFatiH